

Sixième REUNION

DU COMITE DE PILOTAGE DU JUMELAGE

Conformément aux dispositions du contrat de Jumelage, le Comité de Pilotage a tenu sa sixième réunion le mercredi 5 septembre 2012 à 10 heures. Monsieur Jaouad HAMRI, Directeur de l'Office des Changes, organisme bénéficiaire, a ouvert la séance devant les membres des Institutions impliquées dans la gestion du projet à savoir le Programme d'Appui à l'Accord d'Association (P3A), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et la Banque de France.

En introduction de la séance, le Directeur de l'Office des Changes a d'abord dressé un rapide bilan de l'état d'avancement du projet mettant en avant d'une part que toutes les activités inscrites au contrat de jumelage sont à un stade avancé dont deux sont achevées :

- 1- Réaliser une analyse fonctionnelle de la mise en place d'un serveur de métadonnées ;
- 2- Elaborer une méthode permettant d'anticiper les valeurs par une estimation appropriée des ventes en consignation et que d'autre part le programme pour les cinq derniers mois du jumelage, qui reste néanmoins chargé, va nécessiter une forte mobilisation de toutes les parties prenantes tant du côté de l'Office du Changes que de celui de l'Etat membre.

Il a notamment constaté qu'il restait encore un nombre important de missions à réaliser concernant des activités clés du jumelage à savoir la mise en œuvre d'une enquête sur les transports et l'élaboration du manuel interne de procédures qui revêtent une importance capitale, notamment pour cette dernière activité dans le cadre de la réorganisation en cours de l'Office des Changes.

Enfin, il a émis le souhait que la coopération qui a été particulièrement dense et fructueuse pendant le jumelage puisse se poursuivre après la fin de celui-ci selon des modalités à arrêter d'un commun accord.

Les points inscrits à l'ordre du jour du Comité ont porté essentiellement sur l'examen du rapport intérimaire trimestriel et sur celui du compte rendu financier établis selon les règles du manuel du Jumelage de la Commission Européenne.

Les deux chefs de projet, marocain et français, ont confirmé le maintien à un niveau élevé du déroulement des activités programmées et réalisées au cours du sixième trimestre du Jumelage (du 27 avril 2011 au 26 juillet 2012). Ils ont précisé que désormais la priorité était de s'organiser pour fournir les livrables prévus dans le contrat de jumelage, ceux-ci étant préparés par les experts, validés et signés par les deux chefs de projet avant d'être transmis à l'UAP3A. Par ailleurs, ils ont indiqué que les activités achevées vont s'appuyer dans la mesure du possible sur des groupes de travail chargés du suivi et de la mise en place des recommandations au sein du système d'information statistique de l'Office des Changes.

Le Conseiller résident du jumelage a présenté, pour sa part, les parties du rapport intérimaire trimestriel concernant les activités menées au cours du sixième trimestre par rapport à celles prévues au contrat, et a par ailleurs exposé au Comité le calendrier des activités programmées au titre du septième trimestre (27 juillet – 26 octobre 2012) qui atteste que le jumelage poursuit son rythme de croisière.

Par ailleurs, le rapport financier a fait l'objet d'une présentation globale des dépenses engagées au sixième trimestre qui sont en hausse par rapport à celles observées au cinquième trimestre confirmant ainsi l'augmentation du nombre des missions réalisées d'un trimestre sur l'autre.

Enfin, le Comité de Pilotage a décidé de fixer la date de la septième réunion au mardi 13 novembre 2012 à 10 heures.